

musical, l'Académie décide qu'une médaille d'argent sera accordée en son nom, à l'une des sociétés musicales récompensées. Hommage : *Analyse des eaux minérales d'Orlienas*, par J.-B. Lanoix, précédée d'une *Notice historique sur Orlienas*, par A. Vachez (Vienne Savigné, 1893, in-12). — M. Delore communique une étude sur les vidanges, à Lyon, au point de vue de l'hygiène et de l'agriculture. Laissant de côté le système des fosses fixes, l'orateur examine successivement : 1° le système du *tout à l'égout*, qui présente les plus grands inconvénients, à raison surtout de la pente insuffisante des égouts ; 2° celui de l'*épandage*, employé par plusieurs villes de l'Angleterre, et à Paris, dans la plaine de Gennevilliers ; 3° le système Nouroy, adopté à Bordeaux ; 4° le système Bourdaret, difficile à appliquer, quand on se trouve en présence de grandes quantités, et 5° enfin le système de M. Burel, qui consiste à prendre les vidanges et à les transporter dans la campagne. La Compagnie que dirige cet ingénieur, possède déjà huit fosses dans le Dauphiné. C'est le système le plus parfait, mais il est à désirer, au point de vue hygiénique, qu'il soit appliqué, en supprimant l'usine de la Mouche.

*Séance du 17 avril 1894.* — Présidence de M. Valson. — Sur une question posée par M. Berlioux, au sujet de la persistance de la vie de certains microbes, retrouvés dans la terre, tel que celui de la phtisie, M. Delore répond que la question n'a pas encore été complètement élucidée. Si les microbes du charbon, de la tuberculose et de la phtisie se conservent dans la terre, le fait n'a pas été reconnu pour d'autres microbes. D'autre part, il est certain que la fermentation des matières alvines, produisant de l'ammoniaque, détruit les microbes pathogènes. M. Locard, revenant sur la question des vidanges, l'examine tant au point de vue économique qu'au point de vue hygiénique. Comparant ce qui se pratique à Paris et à Lyon, l'orateur fait ressortir la différence des deux procédés. A Paris, on pratique véritablement l'épandage, mais non à Lyon. L'épandage proprement dit, présente de graves inconvénients. A Lyon, l'engrais humain n'est transporté dans la plaine du Dauphiné, qu'après avoir été transformé en sulfate d'ammoniaque. L'épandage n'est possible, d'ailleurs, qu'à la condition que le terrain soit perméable et en pente. C'est pourquoi il y aurait danger, comme l'a projeté l'Administration des Hospices, de le pratiquer au Perron. Au sujet de cette communication et d'une question